

**NETTOYAGE DE CONDUITS D'AIR JUMBO**  
Service exclusif de F. DUFRESNE INC  
688-1820

Liquidation des modèles 90 se poursuit  
**DIVALON**  
CHRYSLER PLYMOUTH LTEX  
Venez en profiter.  
2015, BOUL. CHAREST  
SAINTE-FOY  
687-5510

LUNDI 27 AOÛT 1990

QUÉBEC, 94<sup>e</sup> ANNÉE, NO 237  
42 PAGES, 3 CAHIERS • 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 005  
RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 600

50c

LE QUÉBEC

**Un troisième évadé de Donnacona est repris**



L'un des trois criminels en fuite du pénitencier de Donnacona a été repris hier matin par la police de la Communauté urbaine de Montréal. Claude Carrier, âgé de 33 ans, a été cueilli par les patrouilleurs du poste 41 alors qu'il déambulait dans le nord de la ville. **A-2**

QUÉBEC

**Une année excellente pour Expo-Québec**

La grande foire annuelle a fermé ses portes hier soir, sur ce qui pourrait être un record de fréquentation, après avoir connu un temps exceptionnel. **A-3**

LA RÉGION

**La mine British Canadian de Black Lake survivra**

Grâce au sacrifice financier de un million \$ de ses 350 travailleurs syndiqués, la survie de la mine d'amiante est assurée au moins jusqu'en 1996. **A-3**

AMBIANCES

**Pour maniaques de musique et de haute fidélité!**

Bien que peu courante, la réalisation d'une pièce spécialement conçue pour l'écoute de la musique n'est peut-être pas un rêve irréalisable. **C-1**

L'AUTOMOBILE

**Jeep domine toujours le marché de l'utilitaire**

Avec son image de robustesse, la Cherokee de Jeep, sorte de compromis entre la voiture familiale et la minifourgonnette, a gagné le cœur des citoyens. **B-1**

LES ARTS

**Sous le charme de Patricia Kaas**

Une nouvelle venue, Patricia Kaas? Pourtant, mademoiselle chante le blues depuis l'âge de huit ans! Elle explique que tout n'a pas toujours été facile. **B-7**

L'INDEX

<b>Québec et l'Est québécois</b>	<b>A-3</b>
<b>Le Québec</b>	<b>A-4 et B-6</b>
<b>Le Canada</b>	<b>A-4 et A-5</b>
<b>Le Monde</b>	<b>A-7</b>
Ambiances	C-1 à C-3
Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	B-7 et B-8
Automobile	Cahier B
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-9 et C-10
Éditorial	A-6
Feuilleton	C-6
Horoscope	C-9
Mots croisés	C-7
Mot mystère	C-7
Où aller à Québec	B-8
Patron	C-9

LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui avec passages nuageux. Maximum de 25 à 27. Minimum de près de 16. Demain: un ciel généralement ensoleillé avec passages nuageux. **S-16**

## Mulroney en a ras le bol des Warriors Dernière chance puis... l'armée!

(D'après Le SOLEIL et la Presse canadienne) — Brian Mulroney est sur le point de perdre patience bien qu'il accepte de laisser une dernière chance aux Warriors de choisir le règlement négocié. Il n'y croit guère cependant et se prépare à faire intervenir l'armée malgré les conséquences déplorables que cela pourrait entraîner.

Pour sa part, le premier ministre Robert Bourassa a réuni son «Cabinet de crise», hier soir dans ses bureaux de Montréal, pour faire le point sur la situation avec le négociateur provin-

cial, Alex Paterson, à la suite de la suspension des négociations, vendredi soir. M. Bourassa devait aussi communiquer avec des représentants du gouvernement fédéral et des Forces armées. On ne savait toujours pas

si les négociateurs gouvernementaux se présenteraient à la table ce matin, comme l'ont promis de leur côté les Mohawks.

Dans un bref communiqué émis en fin de soirée, les mohawks se disaient prêts à ouvrir une voie du pont Mercier pour diminuer les tensions et stimuler les négociations en vue de trouver une solution pacifique au conflit.

À Gaspé, où il participait ce

week-end à une réunion spéciale de ses députés québécois, le premier ministre Mulroney a accusé les Warriors de faire des requêtes «bizarres et inacceptables».

Des requêtes à ce point exagérées que M. Mulroney se demande même si les négociateurs mohawks veulent véritablement en arriver à une solution négociée.

«Si nos deux négociateurs expérimentés ne peuvent faire avancer le dossier, on prendra les moyens qui s'imposent» a tranché hier le premier ministre sur un ton lourd de menaces.

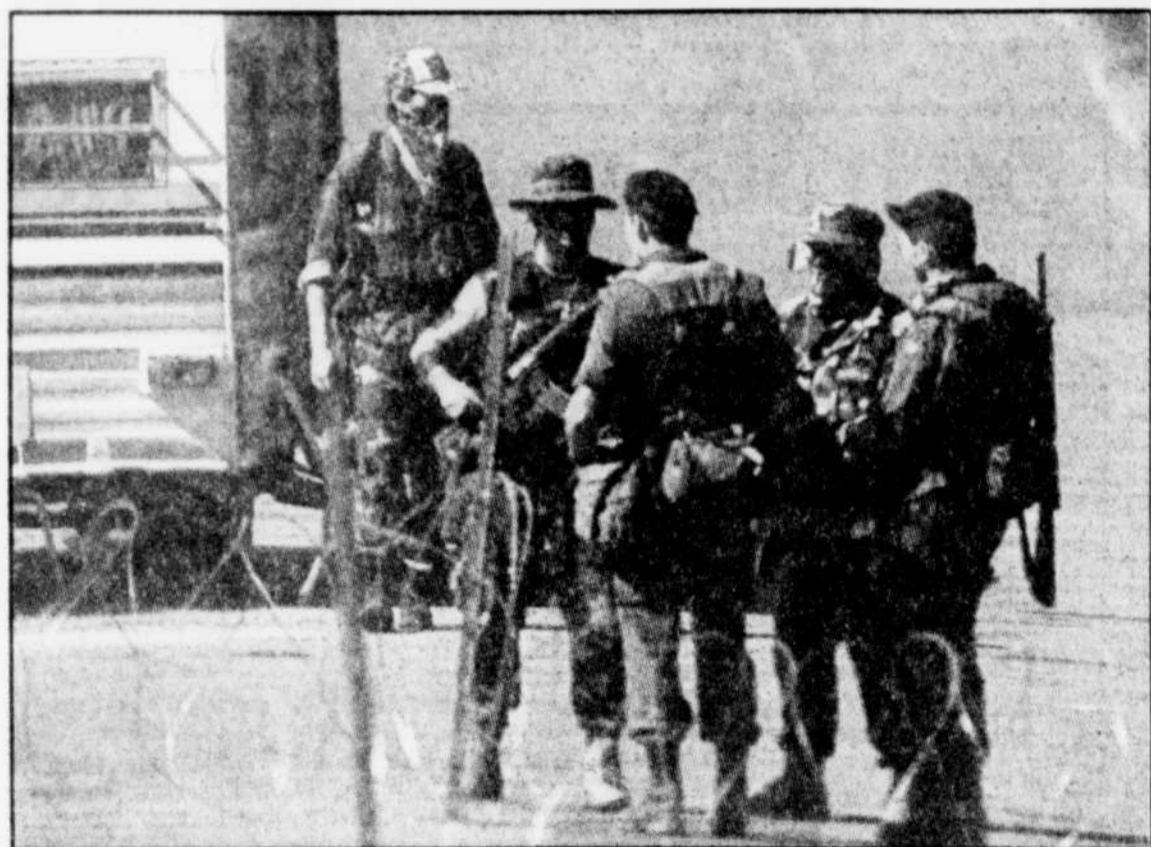
Même si son avertissement ressemblait tout à fait à un ultimatum, il a refusé d'utiliser ce terme dans sa réponse à la nouvelle rupture des négociations samedi. Sa patience n'est pas encore tout à fait épuisée, mais ses derniers espoirs de parvenir à une solution négociée sont en train de s'estomper, avoue-t-il.

«Nous sommes prêts à attendre encore un petit peu pour éviter une confrontation qui pourrait avoir les plus déplorables conséquences», a expliqué M. Mulroney, en ne fermant pas complètement la porte.

Toutefois peu encouragé par les derniers rapports qui lui ont été transmis, Brian Mulroney affirme qu'il n'a pas l'intention de laisser l'impasse actuelle s'éterniser.

«On a fait preuve de beaucoup de patience pour en arriver à un règlement négocié. Mais de toute évidence, les

Suite A-2, L'armée...



Pendant que les autorités étaient forcées d'en venir à un constat d'échec concernant les négociations, Warriors et militaires discutaient calmement, hier, devant les barbelés.

## L'affaire des ambassades Les Irakiens font durer le suspense

(d'après AFP, AP, NYTNS et Reuter) — L'Irak a entretenu le suspense durant le week-end sur l'affaire des ambassades étrangères au Koweït, alors que l'état se resserrait sur Bagdad, après la décision du Conseil de Sécurité de recourir éventuellement à la force pour faire respecter l'embargo qu'il a décidé il y a 20 jours.

Les Irakiens ont accepté l'invitation au «dialogue» du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar. Le secrétaire général rencontrera le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, à Amman jeudi prochain.

Le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, s'est montré résolument sceptique. Cette rencontre est «improbable», a-t-elle déclaré. Les Nations unies ont réclamé le retrait inconditionnel de l'Irak du Koweït et le retour du gouver-

nement légitime. Je doute qu'elle (l'ONU) puisse y parvenir».

À Washington, la Maison-Blanche a fait savoir que Washington était ouvert à «tout débat entre tous les membres des Nations unies dans le contexte d'un retrait complet et immédiat et inconditionnel» des troupes irakiennes du Koweït. **Les ambassades**

Au Koweït, les soldats ira-

Suite A-2, Irak...

Autre texte en page A-2



Une recrue s'entraîne au maniement d'un lanceur de missiles sol-air soviétique SAM14, sur une base de la ville militaire de Sayed dans les Emirats arabes unis.

## Protection du territoire agricole Le Commissaire aux plaintes s'ennuie à mourir

L'organisme créé par le gouvernement du Québec et chargé d'étudier les plaintes d'agriculteurs en matière de protection du territoire agricole n'a pas reçu une seule plainte officielle depuis sa création il y a un an. Le «Commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole» dispose d'un budget de 500 000 \$ et cinq personnes travaillent au sein de cet organisme.

par REJEAN LACOMBE  
LE SOLEIL

Le responsable du «commissariat», M. Roch Rioux, trouve donc le temps très long et s'ennuie à mourir dans la tour III

de Place d'Iberville à Sainte-Foy où sont situés ses bureaux. Devant cette absence de plainte, il avoue tout de go au SOLEIL qu'il «se cherche un peu».

En fait, le Commissaire a

reçu huit plaintes au cours de la dernière année. Cependant, il a dû opposer une fin de non-recevoir puisque ces plaintes qui auraient pu devenir une véritable planche de salut, ne relevaient pas de sa juridiction. «Certaines d'entre elles, rajoute M. Rioux, n'étaient pas générées par l'application d'un règlement municipal et durent être écartées.»

Lui qui a connu des périodes d'activités plus intenses alors qu'il occupait le poste de

sous-ministre associé au ministère de la Justice a donc eu tout le temps de réfléchir et d'identifier les causes qui paralysent le fonctionnement de l'organisme.

«Depuis un an, dit-il, je n'ai eu que cela à penser. Faire le bilan de la performance de l'organisme s'avère un exercice d'un caractère assez singulier.»

Il a formulé toute une série de recommandations au ministère de la Justice, de qui il re-

## Mettre fin à la vie d'un malade est mieux accepté

De plus en plus de Canadiens approuvent l'euthanasie pratiquée par un médecin sur un patient consentant et en phase terminale de sa maladie.

Selon un sondage Gallup, 78 % des Canadiens et 83 % de Québécois, estiment que cette forme d'homicide par compas-

Suite A-2, Gallup...

Suite A-2, Ennuie...  
Autre texte en page B-6

**Québec**  
(FONDÉ EN 1854)

**SESSION AUTOMNE**  
(17 septembre au 15 décembre)  
EN VEDETTE!  
— Workout  
— Karaté (enfants et adolescents)  
— Auto-défense (adultes)  
— Samedi Jeunesse (6-12 ans)  
— Anglais et espagnol (conversation)

**COURS DE NATATION**  
— Aqua-poupon (6 à 18 mois)  
— Aqua-bébé (18 mois à 5 ans)  
— Cours de la Croix Rouge (enfants et adultes)  
— PRENATAL  
— AQUAFORME

**PROGRAMMES PRESCOLAIRES**  
et  
**SERVICES DE GARDE**  
— Garderie La Bougeotte (2½ à 5 ans)  
— Ateliers artistiques (4 ans)  
— Prematernelle (4 ans)  
— Maternelle Passe-Plume (5 ans)

**SALON DU YMCA À PLACE LAURIER**  
Venez découvrir tous les services du YMCA de Québec présents dans le «Mail est» de Place Laurier du 5 au 8 septembre 1990.  
**ACTIVITÉS GRATUITES**

**CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**  
**260\$ /an\***  
(carte individuelle)  
**175\$ /an\*** (carte jeunesse 16-21 ans)  
**380\$ /an\*** (carte familiale)  
\* AVANT LE 31 AOÛT 1990  
**YMCA DE QUÉBEC**  
835, Saint-Cyrille Ouest (418) 527-2518

## Suites de la première page

## Irak...

kiens encerclaient toujours — à quelque distance toutefois — la plupart des ambassades étrangères. Ils s'en tiennent à des manœuvres d'intimidation et de harcèlement, comme la coupure des samedi de l'électricité dans les ambassades d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Autriche et de France, et celle de l'électricité et de l'eau dans les chancelleries américaine, canadienne, est-allemande et norvégienne. Un nombre limité de diplomates continuent de travailler « normalement » selon les capitales.

L'Irak a eu beau faire rappeler qu'il ne considèrerait plus comme diplomates les étrangers se trouvant encore dans les ambassades occidentales, il s'est bien gardé de faire intervenir ses soldats pour déloger ces « ressortissants normaux ».

Au moins une trentaine de pays continuent de faire fonctionner leur ambassade au Koweït en dépit d'un « ordre » du président irakien Saddam Hussein pour qu'elles ferment leurs portes.

La situation est nettement plus tendue pour les étrangers de passage ou vivant à Koweït. Les forces armées irakiennes ont ainsi contraint huit résidents français — dont deux enfants — et huit Britanniques à quitter leur domicile et à se regrouper dans un hôtel, pour les Français, et dans un établissement civil pour les Britanniques. Environ 21 000 ressortissants étrangers et surtout occidentaux sont gardés en « otage » au Koweït et en Irak.

Les premiers groupes d'Occidentaux — familles de diplomates et personnels administratifs — qui avaient quitté des vendredi plusieurs ambassades à Koweït ont pu quitter Bagdad samedi ou hier.

En Turquie, ce sont 55 membres du personnel de l'ambassade américaine qui sont arrivés dimanche dans un convoi automobile. La veille, le président autrichien Waldheim avait ramené avec lui une centaine de ses compatriotes de Bagdad.

Saddam Hussein, qui a menacé samedi « quiconque se heurterait à l'Irak de colonnes de mort dont on verrait le début mais pas la fin », serait néanmoins « prêt à négocier » selon M. Waldheim.

## Situation militaire

Entretemps, les troupes américaines continuent d'arriver en Arabie saoudite. Selon une dernière estimation, il y aurait quelque 60 000 soldats américains à pied d'œuvre et 45 000 hommes devraient arriver dans les semaines à venir.

Sur mer, en dépit du feu vert de samedi des Nations-Unies à l'usage de la force pour faire respecter l'embargo économique décrété contre l'Irak, les marines de guerre occidentales déployées dans le golfe Persique ne sont toujours pas entrées en action.

Une douzaine de navires irakiens sont sous surveillance rapprochée de la force navale multinationale dans le Golfe et en Mer Rouge, selon le Pentagone. Les États-Unis ont affirmé samedi être prêts à stopper par la force si nécessaire les navires violant l'embargo contre l'Irak.

Le gouvernement américain songe à accorder l'asile politique aux équipages des navires irakiens pour les inciter à se soumettre sans violence à l'embargo contre l'Irak, rapporte le New York Times d'hier.

Cet autre d'asile politique permettrait aux équipages de se rendre aux autorités américaines sans aucun échange de coup de feu. Les équipages des pétroliers et autres navires irakiens doivent se conformer à des ordres très stricts de Bagdad, selon des sources de renseignement citées par le journal. Ils doivent notamment ignorer les tirs de semence des navires américains et risquer le peloton d'exécution s'ils laissent les forces américaines arraisonner leurs navires.

## Répression

À Bagdad, la peine de mort a été décrétée contre tous les Irakiens qui accorderaient l'asile à des ressortissants étrangers.

Une purge au sein du corps des officiers de l'armée irakienne serait en outre en cours, si l'on en croit des diplomates arrivés à Damas en provenance de Bagdad. Plusieurs officiers supérieurs, hostiles à l'invasion du Koweït, ont été exécutés sur l'ordre de Saddam Hussein. Ils identifient 16 victimes, dont le Major général Kamal Abdul-Sattar, le brigadier de l'air Saleh Mohammed Taher et les brigadiers de l'armée de terre Dahham Khalaf, Mohammed Iyad Sabri, Shuhab Ahmed Humaid et Kamel Shuhab, sans cependant donner de précision sur la date de leur mort. Un journal du Caire parle de 120 exécutions accomplies le 9 août. L'information est démentie par le gouvernement de Bagdad.

## Ennuï...

ont été saisi.

Toutefois, le commissaire Rioux est catégorique sur un point. « C'est au MAPAQ, précise-t-il, à se tourner de bord et à me dire ce qui devrait être fait. »

## Noyé dans l'appareil du MAPAQ

En fait, le drame de cet organisme c'est d'être littéralement noyé dans tout l'appareil administratif du MAPAQ tout en ne possédant pas les pouvoirs nécessaires pour agir efficacement.

Ainsi, le Commissaire est une des trois institutions créées par la loi modificatrice. On retrouve ainsi un tribunal d'appel des décisions de la Commission de la protection du territoire agricole. Cette commission n'a rien à voir avec l'organisme qui dirige M. Rioux.

En second lieu, la loi a prévu la création d'un fonds spécial destiné à assister la défense des producteurs agricoles à l'occasion de procédures judiciaires intentées contre eux en raison d'émission de poussière, d'odeurs ou de bruits qui résultent de leurs activités agricoles.

« Dans ce quatuor formé de la Commission, du Tribunal d'appel, du Fonds spécial et du Commissaire aux plaintes, explique M. Rioux, le commissaire, joue, pour l'instant, une partition relativement discrète à l'occasion de ce concert dirigé par le MAPAQ. »

Ainsi, le rôle du commissaire est d'examiner la plainte d'un producteur agricole qui se croit lésé ou estime pouvoir l'être par l'application d'un règlement municipal d'urbanisme qui affecte ses activités agricoles qu'il pratique déjà dans une zone agricole.

## Des correctifs s'imposent

Devant cette absence de plaintes, M. Rioux se demande donc si à l'instar du « Farm Practices Protection Board » de l'Ontario, la seule présence de l'organisme qu'il dirige a pu, par un effet dissuasif, protéger les producteurs agricoles contre les tracasseries anticipées.

« Aucune enquête, retorque alors M. Rioux, me permet de l'affirmer. Quoiqu'il en soit, j'admets que l'absence de plaintes débouche sur une situation qui exige des correctifs. »

Le commissaire Rioux indique qu'il a eu des échanges à ce sujet avec diverses autorités du gouvernement. Il souligne que les hypothèses de travail sont multiples mais elles impliquent tant les ministères de l'Agriculture, des Affaires municipales et de l'Environnement, que les clients de ces ministères.

« Elles doivent aussi respecter, d'ajouter le commissaire, le rôle et les champs de compétence des associations représentatives de ces secteurs, notamment l'Union des municipalités, l'Union des municipalités régionales de comités et l'Union des producteurs agricoles, ainsi que de certains organismes gouvernementaux voués à la défense des citoyens dans leurs relations avec les différents paliers de gouvernement. »

## Gallup...

sion devrait être légale.

« Lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie incurable et qu'elle est très souffrante, croyez-vous que la loi devrait permettre à un médecin de mettre fin à la vie de son patient, s'il a donné son consentement par écrit? » À cette question, posée par la maison Gallup à 1051 adultes, entre le 8 et le 11 août dernier, 78 % ont répondu oui, 14 % ont répondu non, 8 % étaient indécis. C'est au Québec qu'on retrouve le plus haut taux d'approbation, avec 83 %. Les gens plus âgés ont plus tendance à être en désaccord avec l'euthanasie.

Ces chiffres permettent d'affirmer qu'au Canada, plus de trois personnes sur quatre approuvent l'homicide par compassion.

La même question, posée en juin 1989, a donné des résultats semblables : 77 % des Canadiens approuvaient cette forme d'euthanasie, 17 %



Le président irakien Saddam Hussein, entouré de son état major, se rend au palais présidentiel pour une réunion, après le vote en fin de semaine du Conseil de sécurité de l'ONU, approuvant l'utilisation de la force pour faire respecter l'embargo économique contre l'Irak.

## En Arabie Saoudite

## Les travailleurs canadiens de plus en plus déprimés

RIYAD (PC) — La crise militaire dans la région du Golfe commence à agir sur les nerfs des Canadiens travaillant dans la province orientale d'Arabie Saoudite, a indiqué un travailleur du pétrole, hier.

« Quiens qui avaient encercle l'ambassade, la veille, se sont éloignés. Le secrétariat aux Affaires extérieures a indiqué que les Canadiens se trouvant à l'ambassade se portent bien même si l'eau et le courant électrique ont été coupés.

Le retrait des troupes ne signifie toutefois pas que les ressortissants canadiens sont libres de quitter l'ambassade. « Pas en autant que l'on sache », a dit, en effet, un porte-parole des Affaires extérieures en poste à Ottawa, hier soir.

« L'ambassade a suffisamment de réserve d'eau et de nourriture pour fonctionner normalement », et garde le contact avec les quelque 600 Canadiens toujours bloqués au Koweït occupé, a annoncé dimanche le ministère des Relations extérieures, a fait savoir le ministère.

Plus de 1100 des 4000 Canadiens se trouvant en Arabie Saoudite vivent dans les régions de l'est du pays, qui seraient les premières touchées par une attaque irakienne.

M. Rose est à l'emploi d'une compagnie pétrolière d'Abqayq, à 50 km au sud de Dhahran, où de nombreux militaires américains sont déployés dans l'éventualité d'une offensive irakienne.

Selon lui, la plupart des personnes à la charge des travailleurs pétroliers ont quitté la région. « On dirait presque un camp de célibataires ici, a-t-il dit. À l'exception de quelques infirmières et secrétaires, la plupart des femmes et des enfants sont partis à bord de vols de la compagnie. »

La mission diplomatique canadienne compte six diplomates, dont le chargé d'affaires William Bowden, entourés de 17 employés koweïtiens.

L'ambassade du Canada, qui a refusé de fermer ses portes sur l'ordre de l'Irak, a été encerclée vendredi par des troupes irakiennes. Les soldats se sont retirés samedi mais stationnent à une centaine de mètres des bâtiments.

## Un troisième évadé de Donnacona est repris

L'un des trois criminels en fuite du pénitencier de Donnacona a été repris hier matin par la police de la Communauté urbaine de Montréal. Claude Carrier, âgé de 33 ans, a été cueilli par les patrouilleurs du poste 41 alors qu'il déambulait dans le nord de la ville.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Le bagnard venait d'être mis à la porte de l'appartement de l'homme qu'il avait connu quelques heures plus tôt dans un bar. Les deux s'étaient querelés.

Non armé, à moitié vêtu, Carrier n'a opposé aucune résistance aux autorités. A ce moment, les policiers ne savaient pas qu'ils avaient affaire à l'un des trois fuyards encore au large de l'établissement à sécurité maximale de Donnacona et condamné en 1984, à 16 ans de

prison pour le meurtre d'un bardeur de Montréal.

Ce n'est qu'après avoir pris ses empreintes que les agents de la CUM l'ont identifié. Il a ensuite été remis aux enquêteurs de la Sûreté du Québec, impatients de l'interroger sur le sort de ses deux complices en cavale, le Jonquérois Ghislain Gaudet, âgé de 39 ans, complice du meurtre d'un gardien de prison ainsi que Réal Dufour, un Montréalais de 26 ans, qui a déjà avoué 39 crimes.

Les trois prisonniers s'étaient enfuis de Donnacona le 16 août dernier, en compagnie de deux

autres compagnons, après avoir défoncé les deux clôtures de sécurité du pénitencier avec une bétonnière. Pierre Vincent, 45 ans, a été épinglé dans un bois de Neuville, 12 heures après sa fuite tandis que Normand Tremblay, 27 ans, a été repris 24 heures plus tard à Chicoutimi. Ils ont tous deux réintégrés leur cellule à Donnacona, en attendant de comparaître devant un juge.

Avant de fuir vers la métropole, Gaudet, Carrier et Dufour ont séquestré une famille de Cap-Santé et ont volé leur camionnette. Le véhicule a été retrouvé trois jours plus tard dans un boisé de Saint-Émile. La police croit que les deux autres fuyards se seraient réfugiés à Montréal ou Ottawa, en attendant de filer vers l'ouest du pays.

étaient contre, 6 % étaient indécis. En 1968, la proportion des Canadiens favorables à la légalisation de l'euthanasie ne s'élevait qu'à 45 %.

Ce sondage Gallup a été mené par entrevues téléphoniques. Sa marge d'erreur est de 4 %, 19 fois sur 20.

## L'armée...

Warriors se prennent pour d'autres et ne réalisent pas qu'au Canada la loi s'applique à tous. Mais on ne se laissera pas intimider par des individus qui refusent d'accepter les lois du pays » a-t-il dit.

La solution négociée passe nécessairement par des modifications des demandes des Mohawks, a établi le chef conservateur, car certaines d'entre elles sont à son avis tout à fait irréalistes. Il fait particulièrement référence à l'amnistie réclamée pour les gestes illégaux posés, de même que la non-confiscation des armes utilisées aux barricades.

Jamais, les négociateurs du gouvernement du Québec et du Canada n'auront le mandat de négocier de telles choses. « Ça manque de réalisme et ça n'inspire nullement confiance. »

« Mais, s'il y a aujourd'hui une possibilité, si mince soit-elle, d'arriver à un règlement négocié, M. Bernard Roy (négociateur fédéral) sera là. Mais même un optimiste comme moi, commence à trouver le temps long » a soutenu M. Mulroney.

Ça s'en vient, a-t-il dit à propos de la fixation d'un délai formel par son gouvernement. Tout aura été fait, selon lui, pour éviter que le face-à-face ne dégénère en affrontement. Mais la mise en place d'un climat d'ouverture et de patience de la part des gouvernements du Québec et du Canada n'aura suscité aucune réciprocité de la part des Warriors.

Encore une fois hier, le chef conservateur a bien pris soin d'établir une distinction entre les autochtones du Canada qui sont des gens pacifiques et les Warriors dont il dénonce les gestes illégaux et la provenance d'outre-frontière dans certains cas. Or à Oka et au pont Mercier, il n'y a aucun doute que ce sont bel et bien les Warriors qui menent selon lui.

Participant à un caucus de sa députation québécoise à Gaspé, le premier ministre avait précédemment reçu les doléances de ses ouailles sur la crise des Mohawks, et tout particulièrement des députés représentant des circonscriptions affectées par le maintien des barricades. Les élus ont eux aussi clairement indiqué que ça avait suffisamment duré.

## Représentation des Warriors

Enfin, le chef Jake Thomas de la nation cayuga aurait déclaré hier, que « les warriors ne représentent personnes. Ils représentent eux-mêmes. » Il a ajouté que le chef Sampson Gabriel d'Oka est le seul dirigeant mohawk légitime qui devrait traiter avec les gouvernements fédéral et provincial, particulièrement lorsqu'il est question des terres.

Ces interventions ont été relayées hier aux médias par le ministère des Affaires indiennes, dans un communiqué confié à l'agence CNW dans lequel le gouvernement du Canada dit qu'il s'attend bientôt de recevoir une demande des chefs de la Confédération des Six-Nations qui veulent prendre part aux négociations visant à faire enlever les barricades à Oka et Kahnawake.

## Les observateurs gênés dans leur mission

De leur côté, les observateurs de la Fédération internationale des droits de l'Homme se sont plaints, en conférence de presse hier, des nombreuses difficultés qu'ils éprouvent à accomplir leur mission. Selon eux, jamais leur tâche n'a été aussi dangereuse à cause des gestes d'intimidation de citoyens en colère.

« On a même dû louer, hier (samedi), un hélicoptère pour pouvoir transporter les observateurs parce qu'ils n'ont plus la possibilité de franchir les barrages montés par des gens en colère, excédés », a expliqué Mme Lydie Dupuy, une des observatrices de la fédération. Lors de l'entente conclue entre les Mohawks et le juge Alan B. Gold, le 12 juillet dernier, il était convenu que 24 observateurs étrangers — en majorité

des juristes — veilleraient au respect des droits de la personne à l'intérieur des territoires mohawks et aux barricades.

Les observateurs affirment par ailleurs qu'ils sont peu aidés par la police et surtout, par l'armée, qui disent-ils, les considère comme une quantité négligeable. Mouvements de soldats et de véhicules militaires se font sans préavis, mettant en danger leur sécurité.

Enfin, les observateurs étrangers ont reçu pour la première fois, hier, des plaintes de citoyens d'Oka qui habitent au-delà des barricades mohawks et qui ne peuvent réintégrer leur foyer depuis le 11 juillet dernier, parce que les Warriors leur en interdisent l'accès.

Sur un autre front, les travaux de prolongement de l'autoroute 30, entrepris mercredi dernier, ont avancé de presque deux kilomètres à Mercier, sur la Rive-Sud de Montréal.

## Députés impatients

En proie à une impatience croissante, les députés libéraux de Robert Bourassa n'en continuent pas moins d'espérer et de préconiser un règlement négocié de la crise autochtone. L'intervention de l'armée, ils ne l'excluent plus et seraient disposés à l'endosser, mais uniquement comme ultime recours.

Les impressions recueillies ces dernières heures auprès d'une dizaine de députés du Parti libéral du Québec (PLQ) indiquent par ailleurs qu'ils sont à ce jour satisfaits du comportement de leur gouvernement dans le conflit qui le confronte aux revendications des Mohawks. Invoquant la complexité du dossier et la gravité de la situation, ils ne voient pas comment Robert Bourassa aurait pu faire mieux.

## La maison Kinsmen à un résident de Scott Junction

La maison Kinsmen 90, le prix tant convoité par la grande majorité des visiteurs de l'exposition provinciale, abritera la famille de monsieur Alain Trachi, de Scott Junction, si toutefois ce dernier choisit bel et bien de garder la résidence de plus de 300 000 \$.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

Comme le veut la « tradition », monsieur Trachi, brillait par son absence, hier, lorsque le maire Jean-Paul L'Allier et la jeune Dina Desmarais ont tiré son nom du gigantesque baril dans lequel un nombre record de billets étaient entassés.

Le grand gagnant était effectivement en voyage à Sept-Îles lorsque les organisateurs ont tenté de le rejoindre à son domicile.

Il devra décider, dans les prochaines 48 heures, s'il gardera la maison, ou s'il optera pour le prix en argent de 125 000 \$.

Pour ce qui est de la maison,

elle prendra place sur son nouveau terrain, dans le quartier du Mesnil à Québec, d'ici deux semaines. Les travaux de déménagement débuteront vendredi prochain et, s'il le désire, monsieur Trachi pourra emménager dans sa nouvelle demeure d'ici un mois.

Le club Kinsmen n'a cependant pas fait qu'un heureux, hier. Ainsi, Serge Bouchard, de l'Ancienne-Lorette, a remporté la Ford Escort LX 1990, d'une valeur de 12 495 \$. Michel Pagueau, de Québec, a emporté le cheques de 10 000 \$ offert par Matelas Dauphin, et la croisière de luxe pour deux personnes à bord du Caribe, d'une valeur approximative de 4000 \$, est allée à Diane Morin, également de Québec.



## Une année excellente... avec ou sans record

La fête est terminée. L'exposition provinciale a fermé ses portes, au grand regret des amateurs de la foire annuelle, qui ont franchi les tourniquets à vive allure lors la dernière semaine. On hésitait cependant à parler de record, hier soir, les chiffres n'ayant pas encore été compilés.

« Une chose est certaine, avec la semaine que nous venons d'avoir, nous avons de bonnes chances de battre le record d'assistance, explique André Savard, directeur adjoint de l'exposition provinciale. Mais comme nous n'avons pas encore les chiffres de samedi, qui était une grosse journée pour nous, il est difficile de se prononcer.

« S'il y a eu 85 000 visiteurs, nous le battons. S'il n'y en a eu que 60 000, ce sera pour une prochaine fois. Mais de toute manière, 1990 aura été une excellente année. »

En 1989, 470 000 visiteurs avaient franchi les tourniquets de l'exposition provinciale. Et, selon les « experts », « à vue, je vous dirais qu'il y en a eu bien plus. »

Ces « experts », ceux qui vivent de l'expo depuis des années, s'accordaient pour dire que le beau temps des derniers jours avait attiré du monde à perte de vue.

« Ça fait des années que je travaille pour l'expo et je peux vous dire que ça n'a pas dérogé de la semaine, affirmait Serge Lamontagne. Quand il fait beau comme ça, on dirait que tout le grand Québec se retrouve ici. »

C'est ce que les dirigeants de l'expo découvriront dans les prochains jours. Les chiffres officiels devraient être annoncés mercredi.

### En Bref

#### ■ Accident de tout-terrain

**SAINT-HEDWIGE** — Quatre membres d'une même famille ont subi de sérieuses blessures dans un accident impliquant un véhicule tout-terrain hier. Une voiture a embouti le petit véhicule qui roulait sur l'accotement et sur lequel le père, la mère et deux fillettes de quatre et huit ans prenaient place. Le conducteur de la voiture a pris la fuite ; il a été retracé peu de temps après grâce à un ratissage habilement mené par les policiers de la SQ.

#### ■ Tentative de meurtre

**CHARLESBOURG** — Un individu de 30 ans de Québec sera accusé aujourd'hui de tentative de meurtre contre une femme de Charlesbourg, domiciliée sur la 5e Avenue ouest. Impliqué l'hiver dernier dans un vol de sac à main commis aux dépens de la victime, le suspect voulait se venger parce qu'elle avait porté plainte. Il a donc fait irruption à l'appartement de la victime vers 4 h hier et l'a assaillie par le cou en lui criant qu'il la tuerait. Heureusement, cette dernière se trouvait avec une amie qui a appelé de l'aide. L'homme faisait déjà l'objet d'une interdiction de circuler aux abords du logis de la victime. La police l'a arrêté quelques instants après le crime.

# 350 mineurs de Black Lake acceptent un sacrifice d'un million \$ La mine British Canadian survivra

**THETFORD MINES** — La survie de l'exploitation de la mine d'amiante British Canadian (Société Asbestos) à Black Lake est assurée au moins jusqu'en 1996.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Les 350 travailleurs syndiqués (CSN) rémunérés à l'heure ont accepté, hier, un sacrifice financier de 1 million \$ pour aider l'employeur à entreprendre des travaux de développement au coût de 5 à 6 millions \$. Ces travaux qui dureront entre 18 et 24 mois, commenceront au plus tard le 1er octobre. Leur exécution assure non seulement le maintien des 350 emplois mais

aussi le rappel durant cette période d'une quinzaine d'hommes.

Par un vote majoritaire à 78 % (100 contre 28), les mineurs ont ratifié une nouvelle convention collective pour une période de trois ans rétroactive au 15 mai 1990 ne prévoyant aucune prime d'enrichissement au cours des deux premières années, ni aucune indexation du revenu sur la première tranche de 2 % de la hausse annuelle du coût de la vie.

« Cette perte de 4 % du pouvoir d'achat est la concession que nous avons dû faire pour contribuer à la relance de la mine », a expliqué le président du syndicat, M. Clément Belanger.

À la troisième année, les syndiqués obtiennent un rattrapage de 3 % et recupèrent intacte la formule de boni de vie chère. Depuis quelques années, dans les trois mines que la société en commandite LAB Chrysotile exploite dans la région de Thetford, cette formule prévoit l'indexation complète du revenu durant les neuf premiers mois de chaque année.

Selon la nouvelle entente, la compagnie versera un supplément mensuel de 350 \$ à tout mineur âgé de plus de 60 ans qui prendra une préretraite. Chez British Canadian, des programmes alléchants de préretraite ont été offerts au personnel au cours des dernières années de sorte que le plus vieil employé est âgé de 58 ans. Seulement huit travailleurs pourraient se prévaloir d'une retraite anticipée en 1992.

Les syndiqués de British Canadian ont fait aussi une autre importante concession en permettant à LAB Chrysotile de faire exploiter le gisement Edith

par les travailleurs de Lac d'amiante en autant que leur mine sera maintenue intégralement en activité.

Les travailleurs de British Canadian sont devenus le deuxième des trois groupes de mineurs de la région de Thetford à parapher une nouvelle convention collective avec LAB. Les 320 métallos de Bell avaient établi le contrat modèle le 12 août.

Pour compléter l'actuelle ronde des négociations, il reste à LAB à conclure une reouverture de contrat pour les salaires et le fonds de pension avec les 425 métallos de Lac d'amiante.



La récolte de débris après la plongée du matin était déjà assez impressionnante.

## Une pêche intéressante au nettoyage du lac St-Charles

Grosse journée pour la pêche, hier, au lac Saint-Charles. Une cinquantaine de fortunés ont tiré des eaux un amas de... vieux pneus, morceaux de ferraille, des jouets, des bouteilles et, pourquoi pas, un système de son, « ensemencés » dans le lac pour la grande plaisir des plongeurs.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

Pour une deuxième année de suite, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL), en collaboration avec le club de plongée « Les soleils de mer » et la boutique « Le coin du plongeur », se lançait dans sa grande opération de nettoyage. Cinquante-trois plongeurs ont sillonné le fond du lac pour avancer, en quelque sorte, le travail entamé l'an dernier.

« L'année dernière, nous avions nettoyé une partie du premier lac, explique Lucie Garneau, de l'APEL. Cette année, nous nous étions donné comme mission de nettoyer la moitié d'une rive du deuxième lac. »

Et, que la pêche soit bonne ou mauvaise, les plongeurs ne s'en plaindront jamais. Car pour eux, il s'agit là d'une occasion d'allier leur sport favori à une bonne cause : celle de l'environnement.

« On s'est pas prié pour plonger ! s'exclame l'un d'eux. Et s'ils veulent qu'on revienne l'an prochain, on reviendra avec le sourire. »

L'APEL, qui organisait cette opération dans le cadre de son dossier « Qualité de l'eau », entend bien renouveler l'expérience en 1991.

« Oui, probablement que nous reprendrons l'activité, reprend Lucie Garneau. C'est une façon pour nous de sensibiliser les gens de Lac-Saint-Charles à l'environnement. Non pas que les objets retrouvés dans le lac représen-

tent une très grosse source de pollution, mais ils peuvent causer certains problèmes.

« De tels objets peuvent nuire à l'érosion du lac, bloquer la fonte des neiges et même endommager les terrains.

« Il y a aussi le phénomène du brassage des eaux au printemps. Le brassage des eaux signifie le brassage des objets rouillés qui sont dans le fond du lac. Et ça, ça inquiète les gens.

Déjà, près d'une cinquantaine de riverains semblent un peu plus sensibilisés au nettoyage de leur lac. Et hier, ils n'ont pas hésité à prêter main-forte aux plongeurs en leur indiquant les endroits les plus encombrés et en offrant l'usage de leurs embarcations.

« De plus, samedi, une dizaine de personnes avaient participé au nettoyage d'une partie de la rivière. Nous avons ramassé autant de débris que les plongeurs. »

## Règlement chez Québec & Ontario

**BAIE-COMEAU (PC)** — Les 1300 travailleurs de la compagnie de papier Québec et Ontario, de Baie-Comeau, retour au travail, ce matin, une entente de principe étant intervenue, vendredi soir, entre le syndicat et la direction de l'entreprise pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Des sources syndicales ont indiqué que les employés ont obtenu ce qu'ils voulaient au chapitre de l'horaire de travail et des indemnités de congé payé.

D'autres négociations à propos des salaires vont ce-

pendant se poursuivre conjointement avec les syndicats des usines Maclaren, de Masson, Daishowa, de Québec, et Domtar, de Dolbeau.

La grève à l'usine de Québec et Ontario, de Baie-Comeau, avait débuté le 28 juillet.

## Université sur la Rive-Sud Le rapport tarde à venir

**SAINT-ROMUALD** — Le groupe de travail formé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, pour préciser les besoins de la région Chaudière-Appalaches en matière de services universitaires tarde à produire des résultats, dénonce la Conférence des présidents des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Au cours d'une réunion tenue la semaine dernière, les membres de la conférence « se sont dits très déçus que près de sept mois après l'annonce faite au sommet socio-économique Chaudière-Appalaches, ce groupe de travail n'ait ni dossier, ni rapport intermédiaire à rendre publics ».

Ils ont d'ailleurs l'intention de faire connaître leur insatisfaction au ministre Ryan et de lui demander qu'il intervienne personnellement pour faire accélérer les travaux du comité qui, selon ce qu'a pu apprendre LE SOLEIL, n'aurait siégé qu'une seule fois depuis l'annonce de sa formation le 19 janvier.

On se souvient qu'au sommet économique de Saint-Georges, au début de l'année, le ministre Ryan avait répondu à la demande régionale pour l'établissement d'une université autonome sur la Rive-Sud par la création d'un groupe de travail présidé par M. Léonce Beauré, directeur de l'enseignement et de la recherche universitaire au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, sur lequel siègeraient des représentants de l'université Laval, de l'Université de Québec et la population de Chaudière-Appalaches.

L'attente engendrée par le si-

lence prolongé du groupe de travail Beauré ne change en rien la volonté des présidents et présidentes des commissions scolaires de voir s'établir une université sur la rive droite du Saint-Laurent.

« Les leaders des commissions scolaires ont carrément fait l'option de privilégier et de promouvoir la mise en place d'une université éclatée dont le siège social serait dans le secteur de la « capitale régionale » mais qui serait caractérisée par la multiplicité des points de service », rapporte le président de la conférence, M. Evariste Normand, président de la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière. On ne précise pas par ailleurs quelle sera la « capitale régionale ».

« Les présidents considèrent que les infrastructures disponibles sur le territoire, notamment les cégeps, et les déclarations d'intentions des corporations qui les administrent rendent le projet réalisable à court terme », ajoute M. Normand par le biais d'un communiqué de presse.

La Conférence des présidents des commissions scolaires de l'Amiante, de la Beauce, de la Rive-Sud immédiate de Québec, de Bellechasse, de Montmagny et de tout l'arrière-pays assure qu'elle s'impliquera dans toute démarche de concertation régionale qui mènera à la création de l'université des Appalaches.

**12<sup>9</sup>%**  
48 mois

**OU**

**Un RABAIS**  
très substantiel

Avant d'acheter, venez comparer!

**\*Faut voir Cavalier 1991 déjà arrivé!**

Gaston Francoeur  
Conseiller

Simon Nadeau  
Conseiller

Mario Moffet  
Conseiller

Marcel Therberge  
Conseiller

Jacques Grenier  
Conseiller

Mario Cloutier  
Conseiller

Daniel Dumont  
Conseiller

Derys Pampalon  
Conseiller

Benoit Lizotte  
Conseiller

Jean-Claude Gauthier  
Conseiller

Roger Roy  
Conseiller

Regean Gagne  
Conseiller

**MARLIN**  
Chevrolet Oldsmobile inc.

*c'est grandement accueillant!*

2145, boul. Charest Ouest, 688-1212  
Québec

## LA CRISE DES BARRICADES

Les municipalités touchées sont au bord de la « guerre civile »

## Les maires lancent un ultimatum au gouvernement

DELSON — À bout de patience, les 11 maires de la MRC de Roussillon sauront sans aucun doute aujourd'hui si le SOS qu'ils ont adressé, hier, au premier ministre Bourassa, a été entendu.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Réunis en assemblée extraordinaire à Delson, à la suite de la nouvelle impasse à la table de négociation, les maires ont demandé, par voie de résolution, que le chef du gouvernement québécois fasse en sorte que les barricades soient levées et le pont Mercier rouvert, d'ici 24 heures. L'échéance de ce quasi ultimatum tombe en début d'après-midi.

Au cours d'un entretien avec LE SOLEIL, le maire de Delson et préfet de la MRC, M. Georges Gagné, a plaidé, une nouvelle fois, que les municipalités les plus touchées par ce blocus — Châteauguay, Sainte-Catherine, Delson et Saint-Constant — étaient littéralement au bord de « la guerre civile », tant les esprits étaient échauffés.

Il a raconté que la nuit précédente, des manifestants arrêtés pour avoir troublé l'ordre public avaient tout saccagé à la centrale de police de sa municipalité. Que ces « fiers à bras » n'étaient pas des citoyens des environs, mais des gens de l'extérieur. Et que la

SQ hésitait maintenant à prêter main-forte à la force constabulaire municipale.

Vérification faite auprès du poste de police de Delson, il s'est avéré qu'un seul individu, un résident de Sainte-Catherine, en état d'ébriété avancée, avait été

conduit au poste où il s'était livré à de la casse avant d'être finalement écroué. Il avait eu un accident avec son véhicule, selon les explications fournies, en voulant aller régler seul ses comptes avec les Warriors. Il fut finalement remis à la SQ et conduit à Parthenais.

Le ministre délégué aux Transports, M. Yvon Vallière et la députée Pierrette Cardinal ont aussi rencontré les maires à la même occasion. Il a été question du prolongement de l'autoroute 30 et de la loi spéciale attendue pour le 4 ou le 10 septembre et destinée à mettre entre parenthèses des étapes préliminaires concernant l'environnement afin d'accélérer le début des travaux.

Mis à part l'exploit de quatre jeunes de LaSalle qui, déjouant la surveillance policière, sont allés pendre un Mohawk en effigie, à la barbe même de Warriors sous le tablier du pont Mercier, le calme régnait sur cette rive sud-ouest du Saint-Laurent gratifiée aussi, hier, d'une chaude et humide fin de canicule.

Aucun mouvement de troupe particulier n'a été signalé dans les environs. Toutefois, la GRC est

réapparue dans le paysage alors qu'une soixantaine d'agents sont allés casser la croûte en début de soirée dans un restaurant de Châteauguay.

Attentistes, les groupes de vigilance filtrant les allées et venues rarissimes aux divers points d'accès à Kahnawake supputaient l'intervention prochaine ou non de l'armée pour démanteler les barricades.

Rencontré par hasard alors qu'il distribuait les poignées de mains à droite et à gauche, le leader de Solidarité-Châteauguay, M. Yvon Poitras, a invité les gens de la région de Québec à bloquer les ponts Pierre-Laporte et de Québec, « pendant au moins une heure » cette semaine en guise d'appui aux citoyens de Châteauguay et des environs.

Venu rencontrer, avec une centaine de Châteauguais, le premier ministre Bourassa, à Québec, il y a quelques semaines, le seul résultat de ce tête-à-tête, fut, selon cet ex-policier de la SQ, « de nous être laissés proprement endormir, par le premier ministre ».

Quant au blocus populaire pour couper les vivres aux Mohawks, il semble avoir eu l'effet recherché.

Des porte-parole de Kahnawake ont fait état de pénurie de pain, de lait et d'essence.

Toutefois, en ce dimanche, LE SOLEIL n'a pu entrer en communication avec la Croix-Rouge afin de savoir si une mission humanitaire avait été dépêchée sur la réserve au cours de la fin de semaine pour constater l'ampleur des besoins.

## Kahnawake crie famine

KAHNAWAKE (PC) — Le blocus imposé par les protestataires blancs plonge Kahnawake dans la crise : les produits alimentaires manquent partout. « On est capable de tenir jusqu'à mercredi, maximum. Après, il ne reste plus rien », a déclaré, hier, Raoul Volland, un journaliste pigiste amérindien qui n'est pas un porte-parole officiel, mais qui observe la situation dans la réserve depuis un mois et demi.

Les différentes sources concordent : des fournisseurs qui font affaire avec les Amérindiens ont reçu des menaces, les magasins d'épicerie ferment et, sur la réserve, il ne reste presque plus de lait, de viande, de fromages, de pain. La situation touche également l'hôpital amérindien.

Lester Taylor, propriétaire du Kahnawake Market, a déclaré,

avant-hier, qu'il a dû abandonner un camion rempli de viandes fraîches et de lait, la semaine dernière, parce que des Blancs l'empêchaient de passer.

À Kahnawake même, il ne resterait environ que 6000 personnes, un millier de citoyens ayant fui la réserve mohawk.

« Toute cette histoire va prendre des années à se cicatriser », lance M. Volland.

## ★ LA BAIE ★

UNE JOURNÉE EN OR  
POUR LES 65 ANS ET PLUS  
LE MARDI 28 AOÛT 1990

DES ARRÊTS-  
RABAIS DE

15%\*

TOUTE LA JOURNÉE!

15%\* DE RABAIS SUR PRESQUE  
TOUS VOS ACHATS!

Réservez votre mardi 28 août 1990 pour une journée de magasinage pas comme les autres! Ce jour-là, nos clients âgés de 65 ans et plus pourront profiter d'un rabais de 15% sur presque tous les articles en magasin, rabais également applicable dans nos salons de coiffures, au studio de photo, et au rayon d'optique, à la Baie.

Pour avoir droit à votre rabais, vous n'avez qu'à présenter votre carte de l'Âge d'Or, votre permis de conduire, votre certificat de naissance ou toute autre pièce d'identité prouvant votre âge. Achats en magasin seulement.

EXCEPTIONS: tabacs, restaurants, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, sacs à main Bree, articles Liz Claiborne, gros

électroménagers, fours à micro-ondes, téléviseurs, magnétoscopes, accessoires vidéo, radios, chaînes stéréo, accessoires audio, téléphones, répondeurs téléphoniques, commandes spéciales, centres de liquidation mode, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle.

Les services et les rayons concédés peuvent varier selon le magasin. Une liste complète des exceptions sera affichée à votre magasin la Baie.



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

la Baie  
Compagnie de la Baie d'Hudson



À l'entrée du pont Mercier, à LaSalle, une milice improvisée surveille de près les allées et venues des Mohawks.

## Des Blancs en mal d'Indiens jouent aux guérilleros à LaSalle

MONTREAL (PC) — « Pourquoi Louis Laberge nous envoie pas les gars de la FTQ ? » L'homme qui se plaint ainsi de « manquer de bras » est révolté du manque d'appui des centrales syndicales. Se disant un « ex de la FTQ », refusant de livrer son identité, il consacre son dimanche à surveiller l'entrée du pont Mercier, à LaSalle même, du côté opposé à la réserve de Kahnawake.

Chaque soir, ils sont des dizaines, des centaines, à s'improviser ainsi milice privée sous l'œil des policiers de la Sûreté du Québec.

« Les Indiens ont pas d'affaire à passer icitte si, nous autres, on peut pas passer sur le pont », ajoute-t-on.

Hier après-midi, sous un soleil de plomb, la scène pouvait sembler bucolique, mais elle laissait pantois : alors que les cyclistes longeaient tranquillement le boulevard LaSalle et que les couples d'amoureux se reposaient le long du fleuve, à quelques mètres d'eux, une bonne centaine de militants inspirés par le mouvement Solidarité Châteauguay surveillaient le pont à la recherche d'un Indien à traquer.

D'autres venaient en famille avec leurs jumelles, histoire d'apercevoir un Warrior qui pourrait procurer un frisson à bon marché.

Des adolescents, apprentis guérilleros, ont marché sous la structure du pont et prétendu s'être rendus jusqu'au bout, près de la réserve. En revenant, ils ont été applaudis par la foule. « Eux autres, ils ont pas peur, ce sont nos soldats à nous », lançait un citoyen tout fier. « La prochaine fois, on va vous botter le derrière », leur expliquait un policier de la Sûreté du Québec, tout souriant.

Le mouvement Solidarité LaSalle est improvisé, mais déterminé. Dans une petite tirelire sur le parapet du pont, on amasse des fonds, histoire de payer la cantine mobile aux militants qui campent toute la nuit à l'entrée du pont.

Né à Châteauguay, ce mouvement de protestation s'est d'abord propagé à LaSalle avant de s'étendre à Dorval et aux municipalités autour de la réserve. Il est constitué de Québécois excédés qui ont décidé de bloquer tous les accès

aux Mohawks. Aux points de passage contrôlés par les Warriors et par l'armée canadienne, les Amérindiens peuvent théoriquement continuer de circuler.

Sur l'eau, ces accès sont nombreux, mais on prétend que plus les Mohawks sont obligés d'aller loin pour s'approvisionner le long du fleuve, plus le mouvement s'élargit. Yvon Poitras, de Solidarité Châteauguay, qualifie le tout de « blocus économique ».

Les informations, parfois difficiles à vérifier, se multiplient sur les accrochages entre citoyens et Amérindiens. Vendredi soir, des protestataires de Dorval auraient tenté d'arrêter une douzaine de Mohawks et les forces policières auraient conseillé aux Amérindiens de ne plus se présenter puisque leur présence serait maintenant source de danger.

Une ambulance en provenance de Kahnawake a été bloquée, la semaine dernière, sur le pont. Les Mohawks soutiennent qu'une femme, Annette Diabo, qui venait d'accoucher et qui souffrait d'hémorragie, a été « examinée » par les protestataires, qui auraient bloqué l'ambulance pendant une heure. Les protestataires nient, soutenant que l'ambulance n'a été retardée que 10 minutes. Des gens d'Urgence-santé, accourus pour amener la patiente à Montréal, auraient confirmé la version mohawk.

« La SQ n'empêche pas nécessairement les Mohawks de passer, mais elle leur dit que c'est à leurs risques et périls », ajoutait, hier, un militant de Solidarité LaSalle en montrant les hommes réunis à l'entrée du pont.

Et quand tout cela sera fini, comment seront les relations entre Blancs et Amérindiens ? « S'ils font du trouble, on réagira tout de suite pour y voir, ajoute-t-il. S'ils se tiennent tranquilles, pas de problème de notre côté. »

# Les conservateurs du Québec unis derrière Mulroney

## Froide indifférence du PC face au Bloc québécois

**GASPÉ** — Les conservateurs du Québec adoptent l'attitude de la froide indifférence vis-à-vis du Bloc québécois aux mains duquel ils ont pourtant déjà perdu six députés et subi une humiliante défaite lors de la partielle de Laurier-Sainte-Marie.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

En fait, les députés de Brian Mulroney donnent l'impression d'avoir opté pour la stratégie d'ignorer leurs nouveaux rivaux afin d'en diminuer autant que possible l'importance.

« Il a été très peu question du Bloc québécois, expliquait ainsi Benoît Bouchard à l'issue des trois jours de travaux à huis clos des conservateurs à Gaspé. Et il n'y a pas de stratégie de contrer qui que ce soit. C'est un autre groupe d'opposition à côté de deux autres

partis » qui nous faisaient déjà face.

À écouter Brian Mulroney, son lieutenant Benoît Bouchard et le président du caucus du Québec, le député André Harvey, il faut conclure que tout va maintenant pour le mieux pour les troupes gouvernementales qui n'ont pas à s'inquiéter le moins du monde de ce qui se passe ailleurs.

Les très maigres 4% récoltés par le candidat conservateur lors de la dernière partielle gagnée avec 68% du vote par le souverainiste Gilles Duceppe, tout comme les sondages qui laissent entrevoir

une force significative du Bloc québécois à la grandeur de la province sont expliqués comme une situation conjoncturelle sans lendemain.

Pourtant certains indices laissent croire que le groupe de Lucien Bouchard inquiète bien davantage qu'on veut bien l'admettre. C'est ainsi par exemple que le premier ministre se retranche derrière les règlements de la Chambre pour soutenir que certains avantages réservés aux partis reconnus ne pourront être consentis au Bloc québécois. Plusieurs d'entre eux relèvent pourtant simplement d'une entente entre les partis.

Et devant les exemples des créditistes de Fabien Roy et du Équité party qui, malgré leur petit nombre de députés, ont eu droit à

des avantages comme un budget de recherche, un siège sur les Commissions parlementaires et une participation quotidienne à la période de questions, Brian Mulroney réplique que ces cas étaient totalement différents.

« Il y a des précédents, des formules et une procédure à suivre pour ces cas-là, c'est tout » tranche le chef conservateur.

À ses yeux, la seule opposition dont il a à se soucier, c'est l'opposition officielle en Chambre, soit le Parti libéral de Jean Chrétien. Mais encore là, selon Benoît Bouchard, le chef libéral ne constitue même pas une menace au Québec.

### Abcès crevé

Le véritable danger auquel étaient confrontés les conserva-

teurs québécois selon ce dernier, est disparu. Il provenait de l'intérieur, soit du questionnement et de la frustration suscités par le rejet de l'accord du lac Meech.

Une longue soirée d'échanges entre le premier ministre et ses députés a crevé l'abcès, prétend le ministre Bouchard. « La soirée de vendredi soir, à mon avis, après six ans en politique, a été probablement la plus importante, en même temps que la plus extraordinaire que j'ai vue dans la relation qui s'est établie entre les membres du gouvernement conservateur du Québec et le premier ministre du Canada, lui-même député du Québec. M. Mulroney a écouté pendant des heures. M. Mulroney a répondu pendant des heures » à la satisfaction de ses élus du Québec.

Il y a donc une unité et une homogénéité retrouvées selon M. Bouchard, du moins jusqu'à ce que des options fondamentales quant à l'avenir du Québec soient placées sur la table et forcent chacun à refaire son examen de conscience.

D'ici là, il s'agit simplement pour les conservateurs de remplir leur mandat, de gérer au mieux les affaires de l'État et d'y aller d'une démarche mesurée et à long terme dans le dossier constitutionnel.

Quant à la question spécifique de la participation des conservateurs fédéraux à la Commission parlementaire québécoise, Brian Mulroney décidera, une fois l'invitation reçue et les détails de son mandat et de son fonctionnement connus.

## 11 morts accidentelles au Québec ce week-end

**MONTRÉAL (PC)** — Au moins 11 personnes sont mortes de façon accidentelle au Québec durant la fin de semaine, selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

La route a réclamé un total de neuf victimes, un homme a été électrocuté dans sa résidence et un travailleur a péri coincé par sa machine.

Alex Fortier, un bambin dont on avait célébré le deuxième anniversaire le 9 août, a été heurté mortellement par un véhicule conduit par son père. La tragédie s'est produite à 10 h 35, hier, à une intersection de Bernierville, en Estrie.

Hier matin, vers 6 h 15, sur la route 158 à Saint-Thomas, près de Joliette, Jean-François Bernard, âgé de 19 ans et domicilié à Saint-Thomas même, s'est tué lorsque son véhicule a raté une courbe pour se retrouver dans un fossé: selon la police, le conducteur se

serait endormi au volant de sa voiture.

Un Montréalais de 25 ans, dont la police n'a pas révélé l'identité, est mort la gorge tranchée par le pare-brise de son auto vers 4 h, hier, lors d'un accident dans le quartier Côte-Saint-Luc, à Montréal; la victime a perdu le contrôle de son véhicule qui a donné violemment contre un arbre. Le conducteur n'avait pas bouclé sa ceinture de sécurité.

Un autre Montréalais a péri vers 21 h 45, samedi, après avoir perdu, lui aussi, la maîtrise de son véhicule. L'automobile a heurté premièrement un panneau de signalisation annonçant des travaux routiers à l'intersection des rues Jean-Talon et Saint-Hubert; ensuite, elle a donné contre un im-

meuble commercial. Dans ce cas-ci également, le service de police de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas révélé l'identité du conducteur de 21 ans.

Réal Côté, qui s'affairait à réparer sa laveuse, a été électrocuté, samedi, vers 19 h 45, dans son domicile de Nicolet. Il semble que l'électrocution soit survenue lorsque la lampe avec laquelle il s'éclairait s'est brisée. La victime était âgée de 27 ans.

Marco Marois, âgé de 22 ans et domicilié à Saint-Gilles, a été happé mortellement lorsqu'il a omis de faire un arrêt obligatoire; il était alors aux guidons d'une trimoto. L'accident est survenu vers 18 h 45, samedi, à l'intersection de la route 273 et de la rue Principale à Saint-Apollinaire, une petite localité située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Québec.

Ange-Albert Raymond, âgé de 71 ans et demeurant à Saint-Lu-

cien, non loin de Drummondville, a péri carbonisé dans sa voiture à 10 h 30, samedi, dans le rang 4 à Saint-Lucien. L'incendie s'est déclaré à la suite d'un accident.

Un Hell's Angel de 36 ans, Mario Guy, habitant Saint-Nicolas, s'est tué vers 5 h 10, samedi matin, à Saint-Nicolas même, lorsque son engin a dérapé dans une courbe de la route 132 pour ensuite heurter violemment le terre-plein.

Un travailleur de la compagnie Zinc électrolytique du Canada, de Valleyfield, a connu une fin tragique, vers 1 h 20, dans la nuit de vendredi à samedi, lorsqu'il a eu la tête coincée dans une machine sur laquelle il travaillait. La victime est Srecko Frank, un Campvallensien de 59 ans. La Commission de la santé et de la sécurité du travail enquête sur les circonstances de cette tragédie.

Pierrette Rocheleau-Mayer, une femme de 46 ans domiciliée à

Rouyn-Noranda, a perdu la vie dans une collision frontale survenue vers 18 h, vendredi, dans les environs de la borne kilométrique 468 à l'intérieur de la réserve faunique La Vérendrye.

En fin d'après-midi de vendredi, à Wickam, André Dugas, âgé de 28 ans et demeurant dans cette localité située près de Drummondville, a été tué dans une collision impliquant deux véhicules; l'un des deux conducteurs en cause a omis de faire un arrêt obligatoire.

LES ANNONCES CLASSÉES

**LE SOLEIL**

**647-3311**

**ça sonne!**

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 90-08-25**

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2282623,00\$
5/6+	4 215581,00\$
5/6	198 3330,40\$
4/6	12 479 101,60\$
3/6	258 140 10,00\$

14 20 25 43 44 46

No complémentaire: **33**

VENTES TOTALES: 17 008 657,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 200 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-08-29

**Tirage du 90-08-25**

NUMÉROS	LOTS
791698	100 000,00\$
91698	1 000,00\$
1698	250,00\$
698	50,00\$
98	10,00\$
8	2,00\$

**T.V.A., le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### Réserve des Escoumins

## Un Amérindien est expulsé par les siens

La bande amérindienne des Escoumins vient de décider l'expulsion de l'un de ses membres et de lui signifier qu'il devra partir d'ici le 19 septembre.

C'est ce qu'a indiqué une source proche du Conseil des Montagnais des Escoumins, sur la réserve des Escoumins, en Haute-Côte-Nord, hier.

Une ordonnance d'expulsion vient effectivement d'être signifiée à Yvon Moreau, un autochtone qui, selon l'évaluation qu'en ont faite ses concitoyens, aurait mis des bâtons dans les roues du plan de développement économique de la bande.

M. Moreau est membre de Pro-Justice, un groupe d'autochtones qui se sont donnés pour mission de « nettoyer » la réserve des Escoumins.

Le geste décidé par la majorité des membres de la bande vient illustrer que la bisbille perdure entre deux factions sur la réserve des Escoumins depuis la descente

de la GRC, il y a 14 mois. Cette descente, qualifiée à l'époque d'« envahissement sauvage » par des leaders autochtones, visait à découvrir une présumée fraude à l'encontre de l'assurance-chômage. Du même coup, des dirigeants politiques et administratifs

avaient été mis sur la sellette. L'enquête de la GRC n'a toujours pas débouché, si ce n'est que le chef Denis Ross et certains de ses proches collaborateurs ont été accusés d'entrave au travail des policiers ou de voies de fait.

Plus tard, le chef Ross a été réélu sans coup ferré.

L'expulsion de Yvon Moreau, formulée selon « les moeurs et coutumes » amérindiennes, a été

vote à plus de 80% à l'occasion d'une assemblée générale, il y a une semaine, a indiqué une source proche du conseil.

La date limite du 19 septembre a été signifiée à M. Moreau vendredi.

Ni M. Moreau ni le chef Denis Ross n'ont pu être joints hier.

CONVERSATION ANGLAISE

**LPS** 681-6375

• Individuel  
• Groupe (4 à 8 élèves)  
• Cours à domicile avec cassettes VIDEO

CP0624

**ERRATUM**

Sujet: Avis de convocation Assemblée générale annuelle des actionnaires LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Aux actionnaires de la compagnie: Soyez avisé que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. sera tenue à l'Hôtel Bonaventure, Salon Verdun, Montréal, province de Québec, Canada, le **MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1990 à 11 HEURES.**

En effet, la version française de l'avis de convocation expédié à tous les actionnaires dûment inscrits annonçait l'assemblée générale des actionnaires pour la journée du vendredi 19 septembre 1990 alors que le 19 septembre correspondait plutôt au mercredi.

Bernard Rochette  
Secrétaire

**JEAN COUTU**

**L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAINÉ**

vous offre cet automne 1990 des cours **D'ESPAGNOL** hebdomadaires dans tous les niveaux. Inscription jusqu'au 8 septembre.

Information: **652-1013**

**Le Café du Monde**

692-4455 692-4455

LUNDIS ET MARDIS SOIR  
FRITES ET MOULES  
A VOLONTÉ

**1295**

**L'ANSE-AUX-BARQUES**

Fine cuisine de bistro

Produits frais du jour  
Table d'hôte à partir de **12,50\$**  
Sélection internationale de bières

**Réservations: 692-4674**

28, boul. Champlain - face à la traverse de Lévis

“Avec Nutri / Système j'ai dit adieu à 50 livres, pour la vie!”

Notre programme complet aidera cette année plus d'UN MILLION de clients!

- Perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels
- Plus de 19 ans d'expérience en amaigrissement

DEBORAH A PERDU 50 LIVRES

PLUS DE 1 700 CLINIQUES À TRAVERS LE MONDE

**nutri/système**  
cliniques minceur

**PERDEZ LA 1/2 GRATUITEMENT\***

APPELEZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION!

SAINTE-FOY	658-3000	CHARLESBOURG	624-0440
VANIER	681-1212	NEUFCHÂTEL	847-0011
LÉVIS	835-9000	BEAUPORT	661-8000

\*Programme basé sur la 1/2 du poids que vous désirez perdre. Ne comprend pas le coût des aliments exclusifs Nutri/Système. Nouveaux clients seulement.

## ÉDITORIAL

## Le règne des pleutres

La preuve est maintenant faite : il est impossible de négocier avec les Warriors.

C'était là la seule véritable préoccupation du gouvernement Bourassa : que tous les Québécois, les Canadiens et l'opinion publique internationale comprennent bien que toutes les avenues de règlement pacifique de la crise amérindienne avaient été épuisées avant que les militaires écrasent les barricades.

Les stratégies politiques à Ottawa et à Québec savaient que nous en viendrions là. Qu'un jour ou l'autre, au fur et à mesure qu'ils faisaient l'apprentissage des méthodes de négociations à la hausse des Mohawks, se poserait la question de l'amnistie pour les auteurs des actes criminels posés depuis trois mois à Oka.

Ils ont laissé les populations blanches manifester leur exaspération de façon violente. Ils ont laissé, à contre-cœur, des observateurs internationaux débarquer ici et poser, après vingt-quatre heures seulement en sol québécois, des jugements lapidaires sur la disproportion des moyens déployés par les forces armées devant les barricades des Mohawks et la justesse des revendications de ces derniers. Québec et Ottawa ont enfin laissé la situation se détériorer à Châteauguay jusqu'à ce que nous en venions au bord de la guerre civile.

Robert Bourassa et Brian Mulroney ont tout fait, disaient-ils, pour éviter le bain de sang. Mais ils savaient qu'inévitablement, un de ces matins, une action coercitive allait devenir inévitable. Ils ont fait appel à la patience des populations locales victimes d'un blocus, pendant que les Mohawks étaient approvisionnés librement et qu'ils pouvaient même gagner Montréal en toute quiétude, en accostant au quai personnel du ministre responsable des Affaires autochtones, John Ciaccia.

Nos premiers ministres ont repoussé depuis un mois les limites du ridicule et ils l'ont fait sciemment, pour protéger leur image sur la scène internationale et auprès de quelques «ologues» qui se chargeront d'interpréter l'histoire.

Au moment où les Canadiens doivent décider de l'avenir de ce pays, ils sont gouvernés par des pleutres. Le jugement est sévère, cruel même. Mais il pose en même temps la question de notre maturité collective ; de notre capacité d'assumer notre devenir et de fournir au Québec des décideurs suffisamment éclairés et faits pour traverser les crises que toute société doit affronter sporadiquement.

Il s'agit de des camionneurs en colère ferment la capitale ou qu'une poignée de terroristes amérindiens bloquent quelques routes pour que nos gouvernements actuels se mettent à ramper. Le gouvernement Bourassa n'a rien trouvé d'autre que d'acheter avec les impôts de l'ensemble des contribuables, le sourire jaune des citoyens lésés, en promettant des compensations pour les commerçants, des remboursements pour l'essence brûlée en trop et le prolongement d'une autoroute. On sait d'ores et déjà que le coût de cette crise atteindra plusieurs centaines de millions de dollars, alors même que les promesses de l'octroi de centaines d'autres millions pour la refaction du réseau routier et pour l'amélioration des services de santé n'ont pas été respectées. La preuve de notre immaturité est faite.

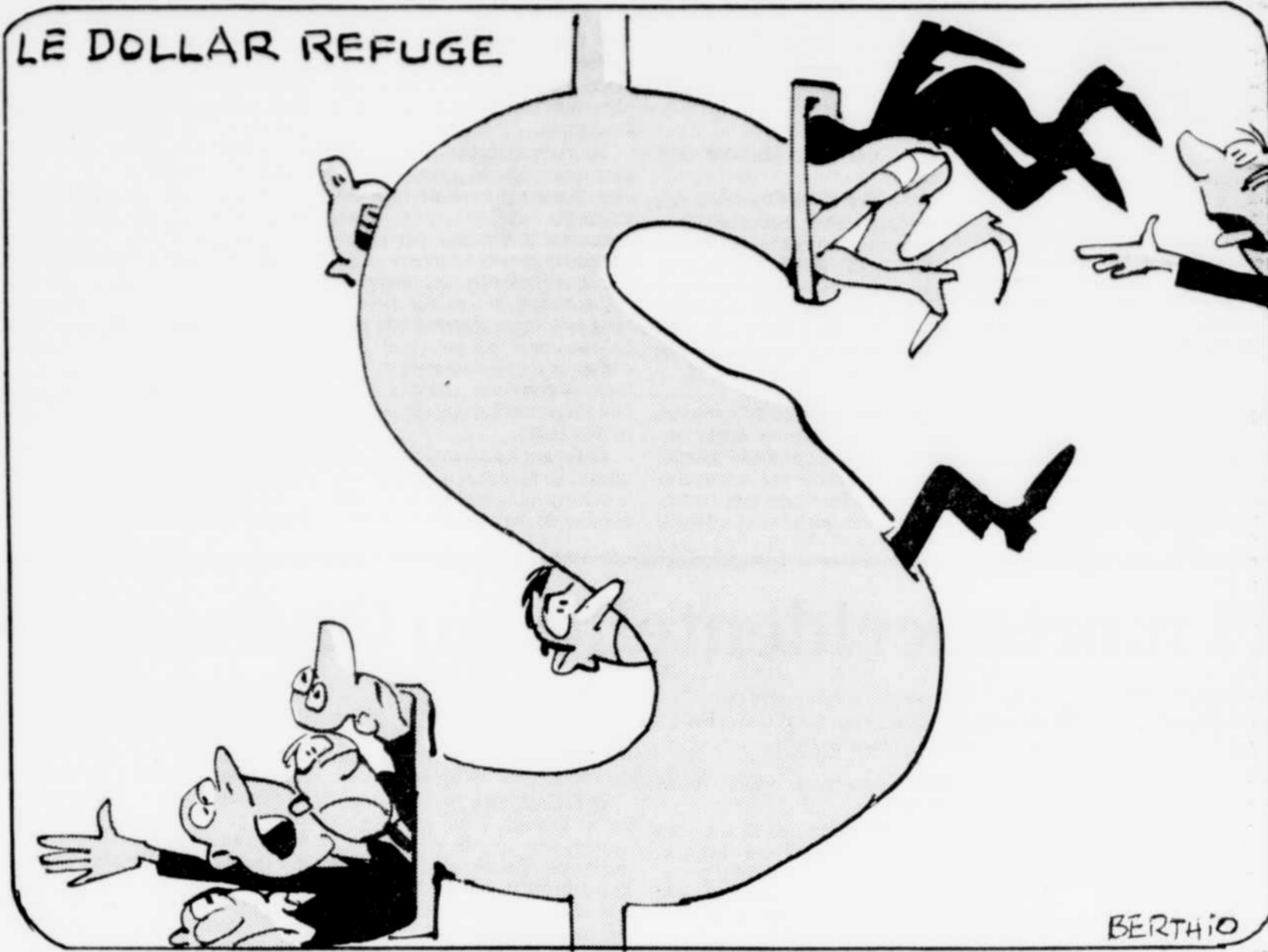
Les Québécois espèrent qu'à leur lever ce matin, ils apprendront que les barricades ont disparu et que tout est rentré dans l'ordre à Oka et à Châteauguay. Par la suite, ils seront peut-être disposés à écouter les revendications territoriales des amérindiens.

Mais depuis un mois, ils auront eu honte de vous, M. Bourassa ; honte de votre mollesse, de votre cynisme et de vos calculs politiques sur le dos des citoyens qui vous ont donné, depuis 1985, une centaine de députés et ministres pour gouverner, dans le vrai sens du terme, le Québec. Votre souci de départ, très honorable, de préserver la paix sociale ne peut plus être invoqué.

Le cul-de-sac constaté hier dans les négociations avec les Mohawks était prévu et planifié. Il faut que les Québécois le sachent. Il faut qu'ils sachent qu'ils ont été les dindons de la farce, dont on a abusé de la tolérance, pour toutes sortes d'intérêts à l'exception des leurs, en tant que contribuables canadiens et québécois.

J.-J. Samson

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition  
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
DENIS ANGERS

Point de vue

## Le mieux est parfois l'ennemi du bien

par Hubert WALLOT

Il y a quelques semaines, M. Marcel Kabundi soutenait dans ce journal que la nouvelle loi sur l'adoption, devant entrer en vigueur en septembre, ne pouvait qu'accroître les risques de mercantilisme, voire d'enlèvement d'enfants, dans les pays visés par l'adoption internationale.

De plus, il alléguait que les adoptions internationales et interraciales devraient être découragées le plus possible au profit d'adoptions nationales. Il y a tant d'assertions non documentées dans ce texte que nous devrions nous limiter à des considérations générales.

Un des objectifs de la nouvelle loi est de faire décroître les délais d'attente en matière d'adoption internationale. Ce n'est pas simplement pour accroître « le nombre d'enfants adoptés » et pour « combattre la dénatalité », mais aussi pour donner une chance aux enfants non seulement d'être adoptés mais de l'être le plus rapidement possible, tout délai étant préjudiciable à leur santé psychologique, voire physique, future.

En fait, l'engorgement des services gouvernementaux n'était pas à l'avantage des futurs adoptés ni des futurs adoptants.

M. Kabundi dénonce les illégalités existant dans d'autres pays comme un risque que pourrait comporter la nouvelle loi.

Il appartient au gouvernement québécois de porter plus son attention sur le contrôle d'un processus qui pourra, mais non en exclusivité, prendre la forme de démarches privées. Ce contrôle peut se faire grâce à des ententes entre les pays visés et le Canada.

Quant aux dimensions financières, elles ne seront jamais exemptes des démarches d'adoption. Elles sont déjà présentes sous la loi actuelle, car il faut rémunérer des intervenants du pays de l'adopté et aussi de celui des adoptants (notamment pour les frais juridiques).

Ce qui dégrade une activité humaine, ce n'est pas la dimension financière, mais l'éthique qui préside à son déroulement. Personne ne proteste à l'égard des diverses politiques de « bonus aux bébés » des divers gouvernements, politiques qui supposent que l'enfant a un prix, même si c'est le désir humain qui lui donne une légitimité éthique.

M. Kabundi sent le besoin de presumer que les motivations des futurs parents adoptifs sont au-dessus de tout soupçon...comme si cela n'allait pas de soi alors que ça devrait aller de soi pour les autres parents.

Il faut rappeler à M. Kabundi

que, contrairement aux parents ordinaires, les parents adoptifs québécois doivent subir des évaluations psychosociales.

Il affirme que les enfants adoptables des autres pays ne sont pas abandonnés mais pauvres.

Selon lui, ce serait la pauvreté qui expliquerait la mise en adoption. Et l'État qui permet l'adoption internationale avoue un échec et une démission face à ses responsabilités vis-à-vis chaque enfant.

La pauvreté (mais il y a aussi d'autres raisons) qui amène la mise en adoption, est difficilement corrigible par une intervention individuelle auprès d'une femme, compte tenu du milieu de vie.

Quant à l'État démunie qui permet la mise en adoption et à la femme démunie qui met l'enfant en adoption, il s'agit de gestes éminemment responsables que seule une société qui pratique l'avortement à la tonne peut difficilement reconnaître.

Dire, comme monsieur Kabundi, que « le soutien à l'adoption internationale encourage aussi la production de cette catégorie d'enfants soi-disant abandonnés et la démission des parents biologiques de leurs responsabilités » tient de l'émotion.

Comme si la mère (car elle est souvent seule) qui laisse l'enfant à l'orphelinat a pris sa décision parce que l'adoption internationale

est possible, et que la grossesse comme l'abandon de l'enfant étaient choses banales pour la mère.

M. Kabundi mentionne que « les enfants de couleur et aux traits physiques distinctifs connaissent des problèmes d'identification positive, d'adaptation et subissent le racisme et la xénophobie ». Cela n'est pas seulement vrai des enfants de l'adoption internationale mais de tout enfant canadien de couleur et aux traits physiques distinctifs, que M. Kabundi semble ignorer.

L'adoption interraciale devrait, normalement, ouvrir les esprits. La position de M. Kabundi aboutit à une prescription raciste : ne mélangeons pas les races, comme si cela permettrait de ne pas encourager la discrimination !

« Plutôt que d'encourager les adoptions internationales, les États devraient s'entraider afin de permettre aux familles du Sud d'être en mesure d'assumer leurs responsabilités », écrit M. Kabundi. En attendant une générosité et une efficacité aussi grandes d'États aussi égoïstes, l'initiative des parents adoptifs comme des parents qui confient leur enfant à l'adoption aura toujours sa place.

Le Dr Wallot est professeur à Télé-Université en psychologie de l'entreprise. Il demeure à Lac Saint-Charles.

## Mot à mot

## L'état des négociations et la position de la nation mohawk

Voici la traduction intégrale de la position de la nation mohawk, telle que transmise à la presse samedi soir, derrière la barricade d'Oka, quelques heures après la rupture des négociations avec les gouvernements fédéral et provincial.

« Nous, la nation mohawk, sommes impliqués dans des négociations avec le gouvernement de la province de Québec et le gouvernement canadien depuis le 16 août 1990. Le but des pourparlers est d'arriver à une entente sur la souveraineté et les droits territoriaux des Mohawks. Les deux négociateurs gouvernementaux ont dirigé les discussions dans un cul-de-sac. Il apparaît évident que ces représentants ne possèdent pas l'autorité pour prendre des décisions.

Au cours de ces négociations, l'armée a été appelée afin d'y jouer un rôle pacifique. Les soldats ont été dépêchés par le gouvernement Bourassa dans le but de remplacer la Sûreté du Québec, que les Mohawks avaient chassée de leur territoire. Les tensions ont donc été très grandes depuis l'assaut du 11 juillet.

L'armée devait demeurer sur les positions tenues par la Sûreté du Québec, mais a décidé d'adopter une position plus agressive qui a eu pour effet de provoquer les Mohawks. Les équipes gouvernementales à la table des négociations ont tenté de nous faire croire qu'ils n'avaient pas l'autorité pour changer la situation.

Cette agression contre la nation mohawk est très sérieuse. L'armée possède des cartes de notre territoire, de nos frontières. En plus, elle a essayé de s'approprier des terrains dont la propriété est encore discutée. Ces gestes menacent nos droits territoriaux et notre souveraineté.

Nous avons envoyé des négociateurs à la table des pourparlers afin d'en arriver à une entente pacifique. Mais le Canada a compté sur des négociateurs munis d'un mandat trop étroit mais qui, dès le début, avaient comme mission

d'en arriver à une entente pacifique avec la nation mohawk.

Le Canada a tenté d'obtenir notre servilité à la pointe du fusil, en dépit de la violation des trois préconditions (libre circulation des vivres, libre circulation des personnes, présence d'observateurs internationaux). Ces préconditions ont été régulièrement violées quelques heures à peine après la signature de l'entente.

Les Mohawks ont érigé des barricades pour leur sécurité et la protection de leur peuple, en vue d'assauts éventuels comme celui du 11 juillet, au moment où nos femmes, nos enfants et nos leaders spirituels participaient à une cérémonie sacrée.

Avant de poursuivre plus avant les négociations, la nation mohawk a demandé un engagement du gouvernement canadien qu'il n'y aura pas d'autres assauts armés. Mais il apparaît évident qu'Ottawa ne pourra pas offrir la sécurité et la protection à notre population une fois les barricades levées.

C'est présentement où nous en

sommes rendus : dans une nouvelle impasse.

Les Mohawks ont déposé leurs demandes dans un document d'environ 50 pages, pendant que le Canada a fourni seulement une page et demie. En dépit des menaces et des manœuvres de discréditation menées par des relationnistes gouvernementaux grassement payés, la nation mohawk continue d'affirmer sa volonté d'en arriver à un règlement pacifique.

Nous lançons un appel aux gens pacifiques du monde entier afin qu'ils forcent les gouvernements à en arriver à une entente négociée, d'une façon amicale, et empêcher une invasion que nous appréhendons dans les prochaines heures.

## Amnistie et souveraineté

L'impasse dans les négociations entre la nation mohawk et les représentants gouvernementaux découle principalement d'une mésestimation au sujet de l'amnistie que réclament les Amérindiens à la suite de la mort du caporal Lemay et des actes posés

lors du raid du 11 juillet. Pendant que les gouvernements refusent d'en discuter, les Mohawks estiment que cette question est intimement liée à la souveraineté de leur peuple. Voici la position autochtone à ce sujet, telle que décrite dans un document daté du 24 août et remis à la presse également samedi soir :

« Le peuple mohawk se veut une nation souveraine car :

- il possède une population permanente ;
- il possède un territoire délimité ;
- il possède un gouvernement ;
- il peut entrer en relation avec d'autres nations.

En conséquence, les événements qui se produisent à l'intérieur du territoire mohawk sont de la juridiction de la nation mohawk. N'importe quelle action ou activité qui s'y déroulent ne peuvent être du ressort de lois d'un gouvernement extérieur. En résumé, les lois provinciales et fédérales ne s'appliquent pas à l'intérieur du territoire mohawk.

Les incidents du 11 juillet et les

événements qui ont mené à l'attaque de la Sûreté du Québec sont légaux puisqu'ils s'inscrivent dans le droit de la nation mohawk de se défendre, en vertu de lois internationales, incluant la Convention de Hagué de 1907, la Convention de Genève de 1949, la Convention de Vienne sur les lois et traités, ainsi que plusieurs décisions de tribunaux internationaux.

Le Canada a adhéré à la Convention de Genève de 1949 sur la protection des victimes d'un conflit armé. Le Canada a aussi ratifié un protocole sur le droit à un peuple de se défendre en cas d'invasion par une puissance étrangère. Ces actes légaux incluent le droit de tuer ou de blesser les membres de l'armée adverse, d'ériger un blocus économique, de détruire l'infrastructure économique, etc.

À la lumière de ces considérations, le terme « amnistie », utilisé pour expliquer l'impossibilité de porter des accusations, est inappropriée, puisque les actes de guerre ne peuvent être vus comme des offenses criminelles, à moins que ces actes ne violent la Convention de Genève. »

# Manifestations anti-communistes violentes en Bulgarie et Roumanie

(AFP) — Des manifestants anti-communistes ont incendié hier soir le siège du parti socialiste bulgare à Sofia, en Bulgarie, tandis que les manifestations se poursuivaient place de l'Université, à Bucarest, capitale de la Roumanie.

Plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées devant le siège du parti pour empêcher les membres d'un groupe d'opposi-

tion, le Mouvement pour l'insoumission civique, de s'immoler par le feu afin d'obtenir l'enlèvement de l'étoile rouge qui se trouve sur le toit de l'immeuble.

Aux cris de « À bas le PS » et « assassins », des manifestants ont envahi le bâtiment et y ont mis le feu. La foule massée autour du siège du parti a empêché les pompiers de s'approcher.

Mardi dernier, sous la pression d'un jeune membre du Mouvement pour l'insoumission civique, Tlanem Stantchev, 19 ans, et de dizaines de milliers de manifestants, le parlement a voté l'enlèvement de tous les symboles non-bulgares des bâtiments publics dans un délai de cinq jours.

Certains emblèmes, tels que la faucille et le marteau qui figuraient sur la façade de la maison du parti, ont effectivement été enlevés vendredi, mais l'étoile rouge brillait toujours au-dessus du siège du PS.

Le Président de la République bulgare, M. Jelio Jeleu, a lancé un appel au calme dimanche soir à la télévision après que des manifestants anti-communistes eurent mis le feu au siège du Parti socialiste (ex-communiste) à Sofia.

Qualifiant ces incidents de « désordre » et « d'actes qui pourraient mener au chaos et à la guerre civile », il a déclaré que « ce n'est pas cela, la lutte pour la démocratie ». M. Jeleu, qui est l'ancien chef de l'opposition, a appelé toutes les forces politiques du pays à « isoler tous ceux qui incitent à la violence ».

Auparavant le vice-président Atanase Semerdjiev, le président du syndicat indépendant Podkrepa, Konstantin Trenchev, et le célèbre poète Radoi Ralin avaient vainement tenté de calmer la foule. Les manifestants leur ont lancé des pierres, des bouteilles vides et des morceaux de verre.

Les manifestants n'ont pas seulement mis le feu à l'intérieur de la maison du Parti mais ont également sorti chaises, tables, bureaux et livres pour dresser devant l'entrée du bâtiment un bûcher auquel ils ont également mis le feu.

**En Roumanie**  
Par ailleurs, à Bucarest, d'importantes forces de police sont intervenues hier dans le centre de Bucarest où plusieurs centaines de manifestants ont envahi en fin d'après-midi la place de l'Université pour la 5<sup>e</sup> journée consécutive.

Les manifestants crient de temps à autre « A bas Iliescu ». Comme les jours précédents, ils ne se revendiquent d'aucune association ou parti politique.

Le ministère de l'Intérieur qui a indiqué hier soir que 80 personnes avaient été interpellées depuis le 22 août, début de ces manifestations, a renouvelé son appel « à tous les citoyens à soutenir la police et à se désolidariser des manifestations destabilisatrices ».

## La Slovaquie centrale désire l'indépendance

PRAGUE (AFP, AP) — Une foule évaluée à 30 000 personnes a participé hier à Ruzomberok, en Slovaquie centrale, à la seconde journée d'une réunion commémorative consacrée à Andrej Hlinka, un prêtre catholique et leader des autonomistes slovaques dans les années 20 et 30.

Le rassemblement populaire, organisé par plusieurs mouvements et partis politiques slovaques sur la principale place de Ruzomberok rééventuellement rebaptisée du nom de Hlinka, s'est pratiquement transformé en une manifestation pour l'indépendance slovaque.

Le président du Parti national slovaque (SNS) Vitazoslav Moric a notamment lancé un

appel au Conseil national slovaque (parlement) et fortement applaudi par les manifestants, « pour demander la proclamation de la souveraineté de la Slovaquie », a rapporté l'agence officielle CTK.

L'héritage idéologique et le nom de Hlinka étaient largement utilisés après sa mort par les fascistes slovaques, sous l'Etat indépendant slovaque (1939-1945), allié du troisième Reich nazi, rappelle-t-on.

# 178 mineurs sont tués en Yougoslavie

BELGRADE (AFP) — Il n'y a aucun espoir de retrouver des survivants parmi les 178 mineurs ensevelis depuis la première heure de samedi au fond de la mine de lignite de Dobrnja, près de Tuzla (Bosnie, centre de Yougoslavie) à la suite d'une explosion.

Cet accident est le plus grave de l'histoire des mines yougoslaves.

Des informations contradictoires avaient fait croire dans un premier temps que huit corps avaient pu être dégagés.

La violence de l'explosion, dont

on ignore encore si elle a été provoquée par une nappe de méthane ou de suie, était telle, a raconté un autre sauveteur, Sacir Huremovic, que tout a été détruit, les machines, les systèmes d'aération et les galeries, obturées par des armatures métalliques broyées et des tonnes de terre et de rochers.

« Il ne peut y avoir de survivants », a-t-il déclaré d'une voix saccadée par l'émotion.

### Spectacle sans pareil

Il a ajouté que depuis cinq ans qu'il faisait partie des équipes de secours, il n'avait jamais vu spectacle pareil, a-t-il ajouté.

Cet avis est partagé par les quelque 150 membres des équipes de secours, qui tentent successivement de parvenir jusqu'aux sinistres, bloqués à 200 mètres sous

terre et à quelque 3 km de l'entrée de la mine.

L'explosion, selon des témoins, a été entendue dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres et des blocs de béton ont été projetés jusqu'à des habitations distantes de plusieurs centaines de mètres de la mine.

Les mineurs de Dobrnja avaient repris le travail vendredi, après une grève de trois semaines destinée à obtenir une augmentation des salaires.

**CENTRE de PRODUITS**  
**SPÉCIAL POUR LA RENTRÉE**

**CETTE PROMOTION EST VALIDE AU CENTRE DE PRODUITS OE SEULEMENT ET JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS!**

<p><b>CALCULATRICE / AGENDA</b> <b>CASIO SF-7000</b></p> <p>Capacité de transmettre des données, répertoire de cartes d'affaires, signal d'alarme pour vos rendez-vous et horaire international de 120 villes autour du globe! De plus, le modèle SF-7000 comprend un visuel de 32 caractères sur 6 lignes et possède une mémoire de 32 Ko.</p>		<p>Rég.: 299,95\$  <b>SPÉCIAL</b>  <b>239,95\$</b></p> <p>Aussi disponible <b>CASIO SF-8000</b>  Rég.: 399,95\$  <b>SPÉCIAL 329,95\$</b></p>
<p><b>MACHINE À ÉCRIRE PERSONNELLE</b> <b>Canon ES-10F</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Clavier codé en couleurs</li> <li>— Touche de mise en page (LAYOUT) permet de dactylographier facilement les tableaux</li> <li>— Mémoire de correction de 300 caractères</li> <li>— Fonction de correction multi-lignes</li> <li>— Fonctions de déstapage arrière, suppression de mots et relocalisation</li> <li>— Frappe silencieuse</li> </ul>		<p>Rég.: 329,95\$  <b>SPÉCIAL</b>  <b>199,95\$</b></p> <p>20% de réduction sur les fournitures pour la Canon ES-10F</p>
<p><b>CALCULATRICE TEXAS INSTRUMENTS</b> <b>T1-5045-11</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Modèle de bureau d'affaires stylée à visuel et imprimante de 12 chiffres</li> <li>— Visuel à fluorescent à vide inclinée pour faciliter la lecture</li> <li>— Impression 2 couleurs (rouge et noir)</li> <li>— Clavier spacieux pleine grandeur avec touches espacées et profilées pour des calculs rapides et précis</li> <li>— Caractéristiques: marge de profit brut, touches de décalage à droite, de delta pourcentage et de date, non rotation</li> <li>— Utilise du papier ordinaire de 210 po de large</li> <li>— Rangement pratique pour le cordon</li> </ul>		<p>Rég.: 115\$  <b>SPÉCIAL</b>  <b>74,95\$</b></p>
<p><b>COPIEUR PERSONNEL</b> <b>Canon PC-311</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Copieur personnel de bureau portatif, muni d'une poignée escamotable</li> <li>— Copieur offert en blanc ou noir</li> <li>— Format de copies: du format lettre (8 1/2 po x 11 po) au format carte d'affaires (3 1/2 po x 2 po)</li> </ul>		<p><b>SPÉCIAL</b>  <b>639\$</b></p> <p>INCLUANT UNE CARTOUCHE DE POUDRE NOIRE  <b>VALEUR TOTALE DE 1 057\$</b></p>
<p><b>DISQUETTES BASF</b></p>		
<p>3 1/2 po Double face / Double densité 720K DSS3584</p>	<p>Rég.: 24,25\$/10  <b>SPÉCIAL 16,00\$/10</b></p>	<p>5 1/4 po Haute densité 1.2Mo DSS3583</p>
<p>Rég.: 26,00\$/10  <b>SPÉCIAL 16,66\$/10</b></p>		

**POUR RENSEIGNEMENTS: 683-OEOE**

**CENTRE DE PRODUITS**  
**2025, Lavoisier, bureau 145, Ste-Foy, Québec**

## En Bref

### ■ Indépendance annulée

MOSCOU (Reuters) — Les autorités géorgiennes ont annulé, hier, la proclamation de souveraineté de l'Abkhazie, république autonome sous la tutelle de Tbilissi. Le parlement d'Abkhazie avait déclaré samedi que les lois soviétiques et géorgiennes qui s'opposaient à la législation abkhaze étaient désormais invalides. Au moins deux autres républiques autonomes d'URSS ont proclamé leur souveraineté.

### ■ Bhutto devant le tribunal

ISLAMABAD (AFP) — Le gouvernement par intérim du Pakistan demandera bientôt à l'ancien Premier ministre Benazir Bhutto et à certains de ses ministres de comparaître devant des tribunaux spéciaux, a-t-on appris de sources officielles. Le gouvernement aurait rassemblé suffisamment de preuves pour faire comparaître Mme Bhutto sous environ 20 chefs d'accusation de corruption et d'abus de pouvoir.

### ■ Waleza aux présidentielles

VARSOVIE (AFP) — Peu de temps avant d'entreprendre une visite personnelle en Italie, où il doit avoir une entrevue avec le pape Jean Paul II aujourd'hui, le président de Solidarité, Lech Walesa, a déclaré qu'il se portera candidat à la présidence de la République à condition que le vote soit obligatoire et universel, lors des élections présidentielles.

### ■ Collision de 11 morts

PRAGUE (Reuters) — Onze personnes ont été brûlées vives et deux de trente autres ont été blessées lors de la collision entre deux trains dans le nord de la Tchécoslovaquie, rapporte dimanche l'agence tchecoslovaque CTK. Un train de passagers transportant une cinquantaine de personnes a heurté un train de marchandises près de Spalov, à 100 km environ au nord-est de Prague.

### ■ 100 morts noyés en Chine

PEKIN (AFP) — Plus d'une centaine de personnes ont trouvé la mort dans des inondations dans le nord de la province orientale du Jiangsu. Ces inondations ont endommagé quelque 185 000 habitations.

### ■ ...et 11 à Manille

MANILLE (AFP) — Au moins onze personnes ont été tuées à Manille à la suite d'inondations déclenchées par les pluies de mousson. Neuf personnes sont mortes, pour la plupart noyées, et trente autres ont été blessées lors des inondations déclenchées par la pluie qui s'est abattue durant 24 heures sur la ville.

### ■ Six mineurs secourus

MOSCOU (AFP) — Six mineurs soviétiques bloqués depuis deux jours au fond d'une mine de charbon du bassin du Donetsk, en Ukraine, après l'effondrement d'une galerie ont été secourus hier matin. Un mineur avait été tué lors de l'accident. Les six mineurs ont été approvisionnés en nourriture, eau et vêtements chauds à travers un trou creusé à partir d'un puits adjacent.

### ■ 5000 kilos de coke saisis

BOGOTA (AFP) — L'armée colombienne a saisi 5000 kg de cocaïne et démantelé quatre laboratoires de narco-trafiquants au cours des deux derniers mois, a annoncé hier la police. Par ailleurs, 36 guérilleros ont été abattus, et 25 autres, membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie, pro-soviétiques, de l'Armée de libération nationale, castristes et de l'Armée populaire de libération, maoïstes, ont été arrêtés, notamment dans les provinces caribes de Cesar et Bolivar.

### ■ ...et 1760 kilos en Iran

TÉHERAN (AFP) — Les comités révolutionnaires iraniens ont saisi, depuis le 12 août, 1760 kilogrammes de drogue et arrêté 908 trafiquants de drogue et 1540 toxicomanes en Iran, selon Radio-Téheran. Aux termes d'une loi anti-drogue entrée en vigueur le 21 janvier 1989, toute personne détenant plus de 33 grammes d'héroïne ou plus de cinq kilogrammes d'opium est passible de la peine de mort.

### ■ Sikhs abattus au Pendjab

NEW DELHI (AFP) — Les forces de sécurité ont abattu deux séparatistes sikhs recherchés pour une cinquantaine de meurtres au Pendjab, et 17 autres personnes sont mortes dans des affrontements dans cet état du nord de l'Inde, a annoncé l'agence indienne PTL.

### ■ Cimetière juif profané

HRINGEN (AFP) — Un cimetière juif a été profané dans la nuit de samedi à dimanche à Hringen, au sud de la RFA. Environ 177 pierres tombales ont été renversées et en partie brisées, a précisé la police. Les murs du cimetière ont en outre été recouverts de croix gammées et de slogans antisémites « Les Juifs dehors » et « Roulons vers Dachau ».

### ■ Décès d'un fondateurs du MPLA

LISBONNE (AFP) — Mario Pinto de Andrade, l'un des membres fondateurs du Mouvement populaire de libération de l'Angola, MPLA, au pouvoir à Luanda, est décédé hier à Londres des suites d'une longue maladie.

### ■ Soviétiques en Israël

JERUSALEM (AFP) — Quelque 17 000 immigrants juifs soviétiques sont attendus en Israël jusqu'à la fin du mois d'août, soit le chiffre mensuel le plus élevé depuis la reprise de l'immigration de masse au début de 1990. La crise du Golfe et les menaces de guerre n'ont pas ralenti le rythme d'arrivée des nouveaux immigrants, dont 15 000 ont débarqué en Israël depuis le 1er août. Depuis le début de l'année, quelque 80 000 immigrants juifs soviétiques sont arrivés en Israël.

### ■ de Maizière muté à la Justice

MUNICH (AFP) — L'actuel premier ministre est-allemand Lothar de Maizière deviendra ministre de la Justice dans le prochain cabinet de l'Allemagne unie, selon l'hebdomadaire Super Illu.

### ■ Mort humaine en URSS

MOSCOU (AFP) — Les exécutions en URSS sont « plus humaines » qu'aux États-Unis, affirme un bourreau. À l'heure de l'exécution, « douce et furtive », raconte cet officier de police de 40 ans qui compte 10 exécutions à son crédit, le condamné est emmené par celui qu'il pense être un gardien, qui a un pistolet caché sur lui, dans une pièce où il est abattu par surprise.



## Avant, pour changer de voiture tous les deux ans, il fallait connaître quelqu'un de bien placé.

Un génie, une bonne fée... un lutin probablement.

Si vous cherchez une façon abordable de conduire une voiture neuve tous les deux ans, le concessionnaire Ford ou Mercury près de chez vous est la personne que vous devez rencontrer.

Lui seul peut vous installer au volant d'une nouvelle Ford Tempo ou d'une Mercury Topaz 1990. Et deux ans plus tard, abracadabra, vous l'échanger pour une Tempo ou une Topaz 1992 flambant neuve.



Mercury Topaz

Même mise de fonds. Mêmes mensualités. Mêmes conditions de location: C'est garanti!

Le nouveau programme de location Ford donne aussi droit, après deux ans, d'acheter le véhicule 1990 ou de repartir sans aucune autre obligation: Ne trouvez-vous pas que votre rêve devient enfin réalité. Oubliez donc les boules de cristal.

Allez plutôt rencontrer votre concessionnaire Ford ou Mercury près de chez-vous.



Ford Tempo



**La qualité passe avant tout.**